

Réf: Dossier 250635

Avis de constitution

SOCIETE « KAM FARM »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO IVOIRE 28 BP
1669 ABIDJAN 28, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 11 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAM FARM »

Objet : Agriculture , Prestation de service et Divers, élevages, vente de produits fermiers, location de matériels agricoles , location et vente de terrain agricole.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO IVOIRE 28 BP 1669 ABIDJAN 28, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) M N'DRI KACOU EGINHARD FERREOL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10400 du 18/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67411/GTCA/RC/2023 du 18/09/2023

